

Action sociale infos

Avril 2026

La lettre d'information de l'action sociale du ministère de l'Intérieur



Nutrition

Les clés d'une alimentation saine et équilibrée

En mars, à l'occasion du mois de la nutrition, la MIAAS/SDASAP/DRH a mis à l'honneur l'importance de bien manger.

Bien manger, ce n'est pas seulement consommer une salade, c'est adopter une alimentation variée et équilibrée. Il est conseillé de privilégier des aliments sains et bénéfiques pour notre santé : fruits et légumes, féculents, produits laitiers, protéines (végétales et/ou animales), et limiter la consommation de produits trop sucrés (bonbons, sodas, pâtisseries) ou trop salés (plats préparés, biscuits apéritifs).

Adopter une alimentation équilibrée apporte de nombreux bienfaits à la fois sur le plan mental et physique. Bien manger améliore la santé globale en renforçant le système immunitaire, prévient de certaines maladies, améliore l'énergie et la digestion. L'alimentation contribue aussi au bien-être mental, certains nutriments comme les acides gras oméga-3, présents dans le poisson, peuvent avoir des bénéfices sur l'humeur et réduire les risques de dépression.

Afin de maintenir une alimentation saine et variée, il est recommandé de composer des repas équilibrés avec dans son assiette un quart de protéines, un quart de glucides et une moitié de légumes pour apporter tous les apports nécessaires à son corps (protéines, glucides, lipides, vitamines, sels minéraux et eau). L'idéal est de suivre ce modèle tout au long de la semaine afin de varier au maximum son alimentation.

Pour un mode de vie plus équilibré, commencez par

Augmenter ↗



Les fruits et légumes



Les légumes secs :
lentilles, haricots, pois
chiches, etc.



Les fruits à coque :
noix, noisettes, amandes
non salées, etc.



Le fait maison



L'activité physique

Aller vers ↗



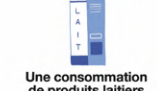
Le pain complet
ou aux céréales, les pâtes,
la semoule et le riz complets



Les poissons gras
et maigres en alternance



L'huile de colza,
de noix, d'olive



Une consommation
de produits laitiers
suffisante mais limitée



Les aliments de saison
et les aliments produits
localement



Les aliments bio

Réduire ↘



L'alcool



Les produits sucrés
et les boissons sucrées



Les produits salés



La charcuterie



La viande :
porc, bœuf, veau, mouton,
agneau, abats



Le temps passé assis

Chaque petit pas compte
et finit par faire une grande différence

DRH-MIAA



MANGERBOUGER.FR



À l'occasion du mois de la nutrition, **un quiz a été organisé afin de sensibiliser les agents à ce sujet important.** Il a permis d'encourager chacun à tester ses connaissances sur les bonnes pratiques alimentaires et à adopter une alimentation plus saine et plus variée.

Ce quiz a eu un franc succès ! Plus de 3500 agents ont participé et les retours ont été globalement positifs, un format ludique et accessible, qui a permis d'aborder la nutrition différente et engageante.

Plus d'infos :

[Toquesenstock / Les sites référents sur la nutrition](#)

Agence de la transition écologique (Ademe)

[A chaque mois ses fruits et légumes](#)

Vous allez bientôt faire valoir vos droits à la retraite : pensez à faire le nécessaire en matière de complémentaire santé



Vous êtes agent du ministère de l'intérieur et vous venez de recevoir votre arrêté de mise à la retraite. Si vous avez adhéré au contrat collectif de PSC en santé du MI géré par la MGP, votre adhésion prendra fin le jour de votre mise à la retraite. Toutefois, vous pouvez souscrire au contrat collectif dédié aux agents retraités, également géré par la MGP. Votre couverture santé restera identique et vous bénéficierez des tarifs avantageux liés à un contrat collectif.

Vous pouvez effectuer une simulation de cotisations, dès à présent, sur le site de la [MGP](#).

Deux façons de procéder pour vous affilier :

1. Anticiper en contactant directement la MGP

Dès que vous êtes en possession de votre arrêté de mise à la retraite ou de la décision de concession de pension,

il vous est possible de réaliser votre parcours d'adhésion en tant que retraité, en vous connectant sur le site de la [MGP](#).

Ce mode opératoire vous permettra d'être assuré de la continuité du tiers payant et de votre couverture santé.

2. Attendre d'être contacté par la MGP

La MGP est informée par le MI de votre mise à la retraite via la déclaration sociale nominative. Elle vous contacte alors sous deux semaines. Vous avez deux mois pour décider :

- de vous affilier au contrat collectif de PSC en santé dédiés aux agents retraités :
 - > à la date de votre départ à la retraite,
 - > à une date ultérieure (dans la limite de 1 an à compter de la date figurant sur votre arrêté) ;
- de ne pas vous affilier et, dans ce cas, votre adhésion et celle de vos éventuels ayants droit prendra fin à la date de votre départ effectif à la retraite.

Être adhérent au contrat collectif de PSC en santé du MI en qualité de bénéficiaire retraité, offre les avantages suivants :

- des tarifs de groupe avantageux pour des garanties de haut niveau identiques à celles proposées aux agents en activité ;

- une cotisation plafonnée, pour plus de sécurité et de solidarité entre les générations. Après votre départ à la retraite :
 - > la 1^{re} année : votre cotisation ne peut pas dépasser 100% de la cotisation d'équilibre ;
 - > la 2^e année : elle est plafonnée à 125 % ;
 - > les 3^e, 4^e et 5^e année : elle est plafonnée à 150 % ;
- à partir de la 6^e année : la cotisation ne pourra jamais dépasser 175 % de la cotisation d'équilibre ;
- une minoration de votre cotisation si vos revenus sont inférieurs à certains plafonds ;
- des prestations d'accompagnement social, ouvertes aux adhérents, soumises à condition de ressources :
 - > un secours en cas de frais de séjour et de dépassement d'honoraires à l'occasion d'une hospitalisation ;
 - > un secours frais de santé relatifs aux prothèses et appareillages médicaux (hors prothèses auditives, optiques et dentaires) ;
- une couverture de vos ayants droit que vous avez la possibilité d'affilier.
- des services complémentaires : accès à la téléconsultation, à un réseau de soins, à des actions de prévention.

Focus sur le dispositif de minoration des cotisations

Le dispositif de PSC en santé comporte un fond d'aide aux retraités. L'objectif de ce fonds est de faciliter l'accès des retraités les plus modestes à une couverture complémentaire santé de qualité.

VOTRE DERNIER REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE EST :		
 Agent retraité seul	Inférieur ou égal à 17 000 €	Entre 17 001 € et 20 100 €
 Agent retraité et conjoint	Inférieur ou égal à 25 500 €	Entre 25 501 € et 30 150 €
 Agent retraité et 1 enfant rattaché	Inférieur ou égal à 22 100 €	Entre 22 101 € et 26 130 €
 Agent retraité, conjoint et 1 enfant rattaché	Inférieur ou égal à 30 600 €	Entre 30 601 € et 36 180 €



Prise en charge de la cotisation à **22%**



Prise en charge de la cotisation à **12%**

■ Si le revenu fiscal de référence de l'agent retraité est **supérieur à celui du barème**, il ne bénéficie pas d'une minoration de ses cotisations.



Entretien avec le Dr Florence Foullon, médecin chef coordonnateur national de la médecine de prévention

Pouvez-vous nous présenter brièvement votre parcours professionnel et ce qui vous a conduit à occuper vos fonctions actuelles ?

J'ai commencé ma carrière au SAMU de Paris, puis à l'usine Renault de Flins en tant qu'urgentiste. J'ai été ensuite médecin du sport avant d'intégrer le ministère de l'Intérieur en avril 1999. Mon premier poste était basé à Nanterre, j'avais alors en charge la surveillance médicale des personnels des offices de la direction de la Police judiciaire et du SCTIP (DCIS aujourd'hui). Il y avait encore tout à construire dans le cadre de la prévention des risques professionnels, la médecine de prévention étant devenue obligatoire seulement en 1995 dans la Fonction publique.

Quel est le rôle de la médecine de prévention ?

La médecine de prévention correspond à la médecine du travail dans le privé avec une différence notable : dans le secteur privé, le médecin du travail occupe les deux fonctions statutaire ou médecine d'aptitude à l'embauche et de prévention en assurant le suivi médical des agents tout au long de leur carrière.

Le but essentiel de la médecine de prévention est de préserver la santé des personnels lorsqu'ils sont face aux risques qu'ils peuvent rencontrer sur leur poste de travail et leurs conditions d'exercice. Seul le soin ne relève pas de la médecine de prévention.

Pour ce faire il y a certes les visites médicales périodiques mais aussi toute l'activité que doivent réaliser les médecins du travail et le personnel infirmier en visitant les services, en étudiant les postes de travail. Il s'agit pour eux d'observer, assurer la veille sanitaire afin de détecter ces risques, les évaluer et proposer aux agents les moyens de s'en protéger. C'est en cela que le médecin du travail est le conseiller de l'employeur, des agents et de leurs représentants. Il a un rôle d'alerte notamment en cas de risque de contagion.

À quels moments un agent peut-il solliciter la médecine de prévention (visites, aménagement de poste, suivi particulier, etc.) ?

Les visites médicales périodiques sont organisées par les services d'affectation, ces visites sont obligatoires. Ce suivi est complété par des visites infirmières intermédiaires. Le suivi médical particulier dont la périodicité peut varier entre un an et quatre ans concerne les personnels occupant des postes soumis à certains risques tels que le travail de nuit, l'exposition à certains produits ou bien sûr le fait d'être armé et de travailler sur la voie publique. L'état de santé d'un agent peut aussi nécessiter un suivi particulier avec une périodicité plus courte. En dehors du suivi médical particulier la périodicité est de 5 ans.

Un aménagement du poste de travail, exclusivement de la compétence du médecin du travail, peut s'avérer nécessaire pour la poursuite de l'activité professionnelle. Dans ce cas le médecin du travail l'inscrit sur la fiche de visite remise à l'agent. Soumis au secret médical aucune autre information ne peut être indiquée en complément. Les agents peuvent solliciter l'équipe médicale à leur demande, sans que la hiérarchie en soit informée. Les médecins peuvent aussi recevoir les personnels en visite de pré-reprise ou de reprise ou à la demande de leur hiérarchie.

Quels sont aujourd'hui les principaux enjeux de santé au travail que vous observez chez les agents ?

Ce sont les échanges avec les agents sur leur activité professionnelle, leurs conditions de travail et les missions qu'ils doivent mener à bien qui orientent la prévention avec l'appui des données de santé constatées en consultation. Les médecins et infirmiers sont censés voir tous les agents bien portants comme ceux en difficulté. Forte de plus d'une moyenne de 65 000 visites médicales et entretiens infirmiers par an, le service de médecine de prévention propose alors les actions à mener pour préserver la santé des personnels. Actions sur le milieu de travail, sur les équipements, moyens de se protéger, conduite à tenir en cas d'utilisation de produits dangereux et d'accidents. Le service médical n'est pas seul dans cette démarche, il partage nombreuses de ces actions avec le réseau des inspecteurs santé sécurité au travail. Il s'appuie aussi sur les compétences des réseaux de soutien que sont les services social et de soutien psychologique opérationnel.

C'est cette vision globale du milieu de travail qui oriente les démarches de prévention ainsi que les orientations de santé publique gouvernementales. Comme par exemple : les actions s'agissant de la santé mentale, de la prévention cardiovasculaire, des impacts du travail de nuit et des cycles longs, de la prévention des risques infectieux par les vaccinations...

Avez-vous un conseil ou une recommandation à partager pour aider les agents à préserver leur santé au travail ?

Protéger sa santé est un acte avant tout personnel. Les visites médicales de prévention, les orientations et les examens prescrits en complément par les médecins du travail n'ont qu'un but : préserver la santé des agents. Respecter ces visites lorsqu'on y est convié, appliquer les procédures d'utilisation des produits dangereux, utiliser les équipements de protection sont le garant d'une bonne prévention d'autant plus lorsque l'on est sans médecin traitant comme plus de 6 millions de Français.

Site Intranet de l'action sociale / Réseaux / [La médecine de prévention](#)

Préfecture de la Meuse (55)

Dépistage et conseils personnalisés : une journée au cœur de la prévention

Dans le cadre de sa politique de prévention santé, le secrétariat général commun de la Meuse, en partenariat avec l'UROPs, a souhaité organiser le mardi 19 mars, une journée de dépistage consacrée aux maladies neuro-cardiovasculaires. À l'attention de l'ensemble des agents de l'administration territoriale de l'État.

Plus de 60 agents ont participé à cet événement à travers une sensibilisation en format conférence présentant les maladies et leurs facteurs de risque. Chacun a pu bénéficier ensuite d'un dépistage individuel mesurant l'âge artériel. Un accompagnement diététique était également proposé, chaque agent ayant pu rencontrer une diététicienne pour des conseils personnalisés.

Cette action a créé un véritable espace d'échange et de partage, renforçant la prise de conscience collective et individuelle de l'importance d'une prise en charge précoce de la santé des agents.

Contact : Audrey Calay, gestionnaire de l'action sociale et de la formation / Bureau des Ressources Humaines de la préfecture de la Meuse - Mél. sgc-action-sociale@meuse.gouv.fr



Préfecture de Saône-et-Loire (71)

Challenge « Sang & Plasma » : l'administration territoriale de l'État de Saône-et-Loire (ATE 71) récompensée pour son engagement



Patricia Hédouin, cheffe du service des ressources humaines et Victoria Miligui, apprentie communication au SGCD ont participé à cette remise des prix.

Du 20 janvier au 28 février 2026, l'Établissement Français du Sang (EFS) organisait à Mâcon un challenge inter-organismes « Sang & Plasma », invitant

les administrations et entreprises du territoire à se mobiliser pour le don et poursuivait cette action jusqu'au 3 mars 2026 à Chalon-sur-Saône.

Naturellement, l'ATE 71 a décidé de relever le défi et de participer à cette initiative solidaire.

L'unité action sociale du service des ressources humaines du SGC71 a pris en main l'organisation pour communiquer auprès des agents et planifier les inscriptions.

Pendant ces semaines de challenge, la mobilisation a été particulièrement forte.

Au total, 63 équipes se sont engagées cette année, contre 43 lors de l'édition précédente. Cette dynamique s'est également traduite par une hausse du nombre de participants : 507 donneurs en 2026, contre 392 en 2025.

Au sein de l'ATE 71, 29 agents se sont mobilisés pour donner leur sang ou leur

plasma, contribuant ainsi à soutenir une cause essentielle pour le système de santé.

Grâce à cet engagement collectif, **l'ATE 71 se classe à la cinquième place du classement général et obtient également la première place en nombre de donneurs parmi les organisations nouvellement inscrites au challenge.**

Une belle performance qui témoigne de la mobilisation et de l'esprit de solidarité des agents.

Et l'objectif est déjà fixé pour la prochaine édition : faire encore mieux et viser la première place l'année prochaine !

Contact : Sindie Froment, cheffe de l'unité action sociale et formation du service des ressources humaines au SGC de Saône-et-Loire
Mél. sgc-action-sociale@saone-et-loire.gouv.fr

Préfecture de Seine-et-Marne [77]

Journée internationale des droits des femmes : un temps d'échanges et de réflexion en sous-préfecture

Ce lundi 9 mars 2026, les femmes de la sous-préfecture de Meaux ont été conviées à un temps d'échanges à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Seize participantes se sont réunies pour partager leurs ressentis et leurs expériences de femmes actives, mais aussi évoquer leur quotidien, les stéréotypes encore persistants, ainsi que les avancées observées ces dernières années.

Ces discussions riches et constructives ont permis de faire émerger des pistes d'amélioration concrètes pour favoriser la qualité de vie au travail des femmes au sein de la sous-préfecture.

Parallèlement, la préfecture a organisé une exposition mettant à l'honneur des portraits et témoignages de femmes ayant choisi de s'engager dans la Fonction publique.



Contact : département d'action sociale
à la préfecture de la Seine-et-Marne
Mél. sgc-action-sociale@seine-et-Marne.gouv.fr

Préfecture de la région de la Guadeloupe [971]

Rencontre inspirante au SGC : retour sur le café thématique de mars



Dans le cadre de ses rendez-vous mensuels, le SGCD a organisé le 17 mars 2026, un café thématique particulièrement marquant, en accueillant Laura Georges, figure emblématique du football féminin français. Ancienne défenseuse de l'équipe de France, Laura Georges est venue partager avec les agents son parcours riche et inspirant. Elle a retracé les grandes étapes de sa carrière, depuis ses débuts jusqu'au plus haut niveau international, évoquant avec sincérité les exigences du sport de haut niveau, mais aussi les valeurs qui l'ont guidée : persévérance, discipline et esprit d'équipe.

Au-delà de son expérience sportive, l'échange a permis d'aborder les difficultés rencontrées par les femmes dans un univers longtemps dominé par les hommes. Laura Georges a ainsi témoigné des inégalités persistantes, du manque de reconnaissance dont souffrait encore récemment le football féminin, ainsi que des efforts engagés pour faire évoluer les mentalités. Son intervention a mis en lumière les progrès réalisés, tout en rappelant les défis qui restent à relever en matière d'égalité et de visibilité.

Ce moment d'échange, à la fois chaleureux et enrichissant, a suscité de nombreuses questions et réactions de la part des participants. Il a permis d'ouvrir une réflexion plus large sur la place des femmes dans le monde professionnel et sur l'importance de promouvoir l'égalité des chances dans tous les domaines.

Ce café thématique restera comme un temps fort de la vie du SGCD, illustrant pleinement l'ambition de ces rencontres : favoriser le dialogue, l'ouverture et le partage d'expériences inspirantes.

Contact : Catharina Petit, cheffe du service dialogue social et action sociale / DRHRS / Service dialogue social et action sociale (SDSAS) à la préfecture de la région Guadeloupe
Mél. catharina.petit@guadeloupe.gouv.fr

Préfecture de la Corrèze [19]

Mars Bleu : les agents sensibilisés au dépistage du cancer colorectal



Le mois de mars est le temps fort national dédié à la prévention et au dépistage du cancer colorectal. C'est une opportunité essentielle pour informer, sensibiliser et lever les freins, notamment autour des idées reçues, du tabou lié à la maladie et du manque d'information sur le test de dépistage. Ainsi, à la demande de plusieurs agents, le SGCD de la Corrèze a organisé le 26 mars 2026 une action de prévention « Mars Bleu ».

À cette occasion, la ligue contre le cancer de la Corrèze, accompagnée par un médecin gastro-entérologue, a animé un atelier de prévention qui a réuni une quinzaine d'agents de l'ATE.

Contact : Julie Rogel, cheffe de section, référente locale de formation (SGCD) / Pôle Ressources Humaines / Section accompagnement des personnels et action sociale à la préfecture de la Corrèze [19]
Mél. sgc-action-sociale@correze.gouv.fr

Travailler autrement : un nouvel espace pour prévenir la sédentarité au travail



Une initiative née des besoins exprimés par les agents

Le 26 mars 2026, la préfecture d'Ille-et-Vilaine a inauguré une salle « Travailler autrement » pensée pour encourager des pratiques professionnelles plus variées et contribuer à la prévention des effets de la sédentarité. Porté par le SGCD en lien avec la médecine de prévention, ce projet répond à une attente croissante des agents en matière de santé au travail et d'ergonomie.

Dans un contexte budgétaire contraint, la réflexion a porté sur la recherche de solutions mutualisées, simples d'accès et utiles au plus grand nombre. Un sondage mené en 2025 a confirmé l'intérêt de cette orientation, avec une très large majorité de répondants favorable à la mise à disposition

d'équipements partagés pour un usage régulier. La création d'un espace dédié s'est ainsi imposée comme une réponse concrète, visible et adaptée aux besoins recensés.

Un espace concret au service de la santé et de la qualité de vie au travail

La salle « Travailler autrement » a été conçue pour permettre aux agents de rompre ponctuellement avec la position assise prolongée et d'intégrer davantage de mouvement dans leur journée de travail. Elle met à disposition un tapis de marche avec bureau électrique, deux vélos ergonomiques, un plateau assis-debout, un fauteuil ergonomique et un ballon ergonomique. L'espace comprend également des supports d'information sur les bonnes postures afin de permettre un usage simple et encadré.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de prévention déjà engagée localement notamment à travers des actions de sensibilisation aux troubles musculo-squelettiques, des formations aux gestes et postures, des activités physiques proposées sur site (gymnastique, yoga) et un soutien à la participation des agents à des événements sportifs (Mai à vélo, Octobre rose).

Contact : Sophie Brossard, responsable de la CCAPT et conseillère mobilité carrière à la cellule communication, animation et pilotage transversal à la préfecture d'Ille-et-Vilaine – Mél. sgc-communication@ille-et-vilaine.gouv.fr

Préfecture de Police de Paris [75]

Soutien à la parentalité des actions pour accompagner les familles au quotidien

INTERVIEW



Webinaire "sommeil bébé"
**Pourquoi mon bébé dort mal :
Comprendre les vraies causes pour mieux
l'aider sans pleurs ni méthode rigide**
*animé par Marine et Emilie CRACCHIOLO,
Consultante Sommeil de 0 à 5 ans*

Depuis plusieurs mois, nous développons des initiatives autour de ce thème encore trop peu abordé, alors même qu'il concerne de nombreuses familles. À travers des ateliers et des webinaires dédiés, nous souhaitons offrir aux parents des clés concrètes pour mieux comprendre certaines étapes de la vie familiale, notamment autour du sommeil des enfants, sujet souvent source de questionnements et parfois de solitude pour les jeunes parents.

Un premier atelier intitulé "Pourquoi mon bébé dort mal ? Comprendre les vraies causes pour mieux l'aider" a récemment été proposé et a rencontré un vif succès auprès des participants.

Cet engouement témoigne de l'importance de ces thématiques et du réel besoin des parents de pouvoir échanger, partager leurs expériences et se sentir accompagnés dans leur quotidien. À travers ces initiatives, l'objectif est clair : offrir aux familles un espace d'écoute et de soutien, et rappeler qu'aucun parent ne devrait se sentir seul face aux défis de la parentalité.

Forte de cet accueil très positif, l'initiative s'est poursuivie avec un nouvel atelier qui s'est tenu le 14 avril, consacré à "l'endormissement autonome des bébés", un sujet particulièrement attendu par les jeunes parents.

En savoir plus : [interview de Marine Broder](#)

Contact : Marine Broder, consultante « Sommeil de 0 à 5 ans » / Préfecture de Police de Paris [75]
Mél. marine.broder@interieur.gouv.fr

Une journée dédiée à la prévention des maladies neuro-cardiovasculaires au cœur des services de l'Ain [01]



La journée du 24 mars 2026 a été consacrée au dépistage des maladies neuro-cardiovasculaires proposée à l'ensemble des agents de l'administration territoriale de l'État (ATE) et des services de Police du département de l'Ain.

Cette action de prévention, mise en œuvre par l'UOPS (Union Prévention Santé pour la Fonction Publique), a été organisée dans les locaux de la direction départementale des territoires.

70 agents ont ainsi pu bénéficier de ce dépistage, ce qui représente 100 % des créneaux de dépistage proposés.

Cette opération de dépistage des maladies neuro-cardiovasculaires proposée par le SGCD a été très appréciée des agents qui ont ainsi pu bénéficier de ce dépistage sur leur lieu de travail.

Préalablement au dépistage, tous les agents pouvaient assister à une conférence animée par une diététicienne sur les risques neuro-cardiovasculaires : alimentation, activité physique, conseils de prévention.

Le dépistage a permis d'évaluer l'âge des artères des candidats grâce au dispositif *pOpmètre* qui calcule la vitesse de propagation de l'onde de pouls aortique afin d'évaluer la santé cardiovasculaire couplé à une mesure de la tension artérielle.

Ces mesures ont permis de mettre en évidence, chez certains agents, un risque neuro-cardiovasculaire qui nécessite un suivi médical auprès de leur médecin traitant.

Les agents ont salué l'organisation mise en place et apprécié la prise de rendez-vous à l'aide d'une application dédiée permettant l'envoi d'un message de rappel quelques jours avant aux agents inscrits.

Les agents ont également souhaité que d'autres actions de dépistage soient proposées en 2026 dans les mêmes conditions.

Contact : Brigitte Bettoum, à la médecine de prévention / BIPFAS / SGCD 01

Mél. sgc-medecineprevention@ain.gouv.fr



Fête de la Nature 2026

Participez au concours photo et célébrons la biodiversité !

Du 20 au 25 mai 2026, le ministère de l'Intérieur marquera le **20^e anniversaire de la Fête de la Nature** en célébrant la biodiversité, tout en alertant sur les menaces qui pèsent sur les écosystèmes (destruction des habitats, pollution, espèces invasives, etc.).

Pour souligner la résilience du vivant, la mission ministérielle développement durable (MMDD) de la direction de l'évaluation, de la performance, des achats, des finances et de l'immobilier (DEPAFI) organise un **concours photo sur le thème « L'Intérieur : un espace de vie pour la biodiversité »**, ouvert aux agents du ministère.

Ces derniers sont invités à capturer la richesse naturelle des sites du ministère et à soumettre leurs photos **avant le 30 avril 2026**, en précisant le lieu et leur structure.

Pour en savoir plus :

Site Intranet de la DEPAFI / [Fête de la Nature 2026. Participez au concours photo et célébrons la biodiversité !](#)

Contact : mission-developpement-durable@interieur.gouv.fr

Vous souhaitez bénéficier de plus de temps pour lire la lettre de l'action sociale chez vous ?

Vous partez en retraite et souhaitez continuer à suivre l'actualité du ministère de l'Intérieur avec la lettre et l'Acturetraite ?

Adressez-nous votre adresse électronique personnelle sur la boîte :

action.sociale@interieur.gouv.fr avec vos nom, prénom et votre position administrative (en activité ou en retraite).

Action sociale infos
La lettre d'information de l'action sociale du ministère de l'Intérieur
Septembre 2023

ACTURETRAITE N°17

Lettre d'information des retraités du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Autisme : le combat quotidien des familles et l'engagement des associations

À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, célébrée chaque année en avril, la question de la compréhension et de l'inclusion des personnes autistes revient au cœur du débat public. Derrière les campagnes de sensibilisation se trouvent surtout des familles confrontées à un parcours souvent long et difficile, mais également des associations qui jouent un rôle essentiel pour les accompagner et faire évoluer les mentalités.



Un trouble encore mal compris

Le trouble du spectre de l'autisme (TSA) est un trouble du neurodéveloppement qui affecte principalement la communication, les interactions sociales et certains comportements. Il se manifeste de manière très variable selon les individus, d'où la notion de « spectre ».

Selon les estimations scientifiques, l'autisme concernerait entre 1 % et 2 % de la population. En France, cela représente environ 700 000 personnes, dont près de 100 000 jeunes de moins de 20 ans. Chaque année, près de 7 500 à 8 000 enfants naissent avec [un trouble du spectre de l'autisme](#).

Les premières manifestations apparaissent généralement entre 18 mois et 3 ans, mais le diagnostic intervient souvent plus tard, généralement entre 3 et 5 ans. ([Fondation pour la recherche médicale](#))

Les études montrent également que l'autisme est trois à quatre fois plus diagnostiqué chez les garçons que chez

les filles, même si certains spécialistes estiment que l'autisme féminin reste encore sous-diagnostiqué. (Ameli)

Un parcours souvent éprouvant pour les familles

Pour de nombreux parents, les premiers signes apparaissent progressivement : difficultés de communication, retard de langage ou comportements inhabituels. Pourtant, l'accès au diagnostic peut s'avérer long et complexe.

Entre les consultations médicales, les démarches administratives et la recherche de structures adaptées, de nombreuses familles décrivent un véritable parcours du combattant.

Les parents doivent souvent jongler entre la prise en charge de leur enfant, leur activité professionnelle et les contraintes administratives.

Les défis ne s'arrêtent pas là. Dans le domaine scolaire, l'inclusion reste un enjeu majeur. Bien que l'école inclusive progresse, certaines familles rencontrent encore des difficultés à obtenir un accompagnement adapté ou un nombre suffisant d'heures d'accompagnement pour leur enfant.

Les associations en première ligne

Face à ces difficultés, les associations jouent un rôle déterminant. Des organisations comme [Autisme France](#) ou [Autisme Europe](#) accompagnent les familles, diffusent des informations fiables et défendent les droits des personnes autistes.

Leur action se déploie sur plusieurs fronts : soutien aux parents, organisation de groupes d'entraide, campagnes de sensibilisation et plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour améliorer les politiques d'inclusion.

Pour beaucoup de familles, ces associations constituent un premier espace d'écoute et de partage d'expérience, essentiel pour rompre l'isolement et trouver des solutions concrètes.

Sensibiliser pour mieux inclure

La sensibilisation à l'autisme est un enjeu majeur pour favoriser une société plus inclusive. Aujourd'hui, les troubles du neurodéveloppement concernent près d'une personne sur six, si l'on inclut l'ensemble des troubles comme l'autisme, les troubles « dys » ou le TDAH.

Une meilleure connaissance de l'autisme permet de lutter contre les idées reçues et d'encourager l'adaptation des environnements, que ce soit à l'école, dans le monde du travail ou dans les espaces publics.

Au-delà des politiques publiques, la compréhension et la bienveillance du grand public restent essentielles. Car derrière chaque diagnostic se trouve une personne avec ses particularités, mais aussi ses talents et son potentiel.

La mobilisation collective, portée par les familles, les associations et les professionnels, rappelle une réalité fondamentale : l'inclusion des personnes autistes est l'affaire de toute la société.

Pour plus d'informations :

Maison de l'autisme / [Qu'est-ce que le trouble du spectre de l'autisme ?](#)

Autisme et TNT Info service / [Les troubles du spectre de l'autisme \(TSA\)](#)

Ameli / [Comprendre l'autisme : définition, causes et fréquence](#)

Situation de handicap / Ministère de l'agriculture / [Stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement : autisme, Dys, TDAH, TDI](#)

Été 2026

Village vacances « Le Néouvielle » à Saint-Lary

Au cœur de Saint-Lary, notre village vacances labellisé « Famille Plus » profite de l'ambiance chaleureuse de la station. Aux portes du Parc national des Pyrénées, Saint-Lary séduit en toute saison par ses paysages préservés, sa station thermale réputée et son patrimoine remarquable jalonnant les chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

Tout au long de la journée et en soirée, un programme d'animations variées est proposé aux petits comme aux grands au sein du village vacances. Un club enfants accueille les 4-9 ans pendant les vacances scolaires. Le village vacances dispose de 31 chambres, dont 25 familiales.

Ouverture **du 5 juin au 20 septembre 2026** • Contact **05 62 39 43 88** leneouvielle@fondationjeanmoulin.fr

+ d'infos



Village vacances « Les Écureuils Font-Romeu »

Située en plein cœur de la forêt, à 1 800 m d'altitude, entourée des pics les plus emblématiques des Pyrénées-Orientales, elle vous offrira une vue exceptionnelle sur tout le plateau Cerdan. Font-Romeu est une destination idéale pour vos vacances d'été. Des animations pour tous les âges, proposées tout au long de la journée et en soirée. Un club enfants accueille les 4-9 ans pendant les vacances scolaires. Cette résidence dispose de 45 chambres spacieuses avec terrasse ou balcon.

Ouverture **du 8 juin au 26 septembre 2026** • Contact **04 68 30 16 01** lesecoreuils@fondationjeanmoulin.fr

+ d'infos



Village vacances « Le Neptune » à l'île d'Oléron

À la pointe nord de l'île d'Oléron, le Neptune, situé en bord de plage, offre un panorama exceptionnel sur l'océan Atlantique, idéal pour la baignade et les sports nautiques. Après une année de rénovation, il est prêt à vous accueillir.

Ouverture **du 20 juin au 27 septembre 2026**
Contact leneptune@fondationjeanmoulin.fr

+ d'infos



Printemps / Été 2026

Parc résidentiel « Le Domaine du Lac » à Aydat

Niché dans un écrin de verdure, le Domaine du Lac vous accueille pour un séjour de détente, de relaxation et de découverte, à proximité immédiate du magnifique lac d'Aydat (850 m d'altitude), en plein cœur du parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et de la Chaîne des Puys, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

- **Mobil-homes « confort »** : disponibles en version 2 chambres et 3 chambres
- **Mobil-homes « grand confort »** : disponibles en version 2 chambres et 3 chambres

Le domaine propose un vaste choix d'activités de plein air, la plupart accessibles directement depuis la résidence : canoë, voile, randonnées pédestres ou à VTT, quadbike, cyclotourisme sans oublier les instants de détente à la piscine ou au bord du lac ! En juillet et août, des animations et des clubs spécialement conçus pour chaque tranche d'âge rythment également votre séjour.

Ouverture **du 22 mai au 20 septembre 2026** • Contact **04 73 79 37 07** ledomainedulac@fondationjeanmoulin.fr

+ d'infos



Aquatonic Rennes

Découvrez un espace de 370 m² dédié à la détente et au bien-être avec 13 espaces aquatiques, 120 jets et une eau chauffée entre 28 °C et 38 °C. Le parcours Aquatonic, complété par le hammam et le sauna, offre un moment de relaxation et de remise en forme. Billet au tarif de **20 €** au lieu de 25,50 €.

Valable jusqu'au 30 juin 2026.

[+ d'infos](#)



Isula Vacances

Des séjours de 179 € à 399 € la semaine (hors juillet et août), en camping ou en résidence, en France, en Corse et en Espagne.

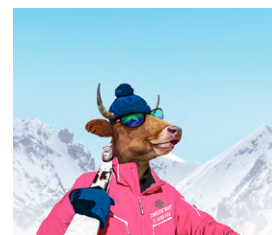
[+ d'infos](#)

MMV

Notre partenaire MMV propose une offre Dernière Minute avec **jusqu'à -25 % de remise** sur une sélection de séjours. La remise partenaire est incluse et cumulable avec d'autres bons plans.

Valable du 5 février au 25 avril 2026.

[+ d'infos](#)



AGENDA

Avril 2026 > Quiz sur le sommeil

Le sommeil joue un rôle fondamental dans notre santé et notre efficacité au quotidien.

À travers un quiz dédié, nous vous proposons de tester vos connaissances tout en découvrant des informations clés pour mieux appréhender les enjeux liés à la qualité du repos.

Participez au quiz jusqu'au 30 avril inclus grâce au lien suivant : [Questionnaire Quiz sommeil](#)

Du 18 au 22 mai 2026 > Les Journées de la sécurité routière au travail

À l'occasion, vous retrouverez :

- **Le 18 mai sur le site de Lumière au sein de l'Atrium entre 10h00 et 18h00.** Vous y retrouverez un simulateur de choc frontal afin d'illustrer les forces en jeu lors d'un choc, ainsi qu'une roue géante avec de nombreux challenges à relever.
- **Le 19 mai sur le site de Beauvau au sein de la salle des fêtes de l'hôtel Beauvau entre 10h00 et 18h00.** Un escape game avec divers scénarios et énigmes liés au risque routier vous attendent !

Vous recevrez très bientôt un message pour ces deux journées avec un lien pour vous s'inscrire.

- **Le 20 mai sur le site de Lognes sur le parking de la cour d'honneur entre 10h00 et 18h00.** Vous y retrouverez un atelier karting qui vous permettra de percevoir de manière ludique l'altération des perceptions et réflexes liés aux addictions.

Mardi 26 mai 2026 > Formation spécialisée du comité social d'administration ministériel (FS CSA ministériel)

Salle des Commissions à 14h30 - Immeuble Lumière - 40, av. des Terroirs de France - Paris 12^e.



DÉPARTS/ARRIVÉES

Départ à la SDPASP/DRHFS

Sylvie Lathulière, brigadier-chef, instructrice à la mission handicap au bureau de l'accompagnement des personnels est partie à la retraite.